



CACOLE
Canadian Association for
Civilian Oversight of
Law Enforcement

ACSCMO
L'Association Canadienne
de Surveillance Civile du
Maintien de l'Ordre



ASSOCIATION CANADIENNE DE SURVEILLANCE CIVILE DU MAINTIEN DE L'ORDRE



LA SURVEILLANCE CIVILE AU XXI^E SIÈCLE : PROGRÈS TECHNOLOGIQUES ET CHANGEMENTS D'ATTITUDE



P R O G R A M M E

LES 28, 29 ET 30 MAI 2012



Le programme de 2012 de l'ACSCMO vous est présenté par :

PRÉSIDENT DU PROGRAMME :

John Phillips, président, Commission d'enquête sur l'application de la loi (Alberta)

MEMBRES DU PROGRAMME :

Helen Banulescu, directrice générale, Commission des plaintes du public contre la GRC
Richard Evans, directeur principal, Opérations, Commission des plaintes du public contre la GRC
Robert Mitchell, c.r., président, Commission aux plaintes du public de Saskatchewan
John A. Clarke, directeur, Commission aux plaintes du public de Saskatchewan
Nadine Cooper Mont, commissaire, Commissaire aux plaintes contre la police de la Nouvelle-Écosse
David Gavsie, président, Commission civile des services policiers de l'Ontario
Stan T. Lowe, commissaire, Bureau du commissaire aux plaintes contre la police de la Colombie-Britannique
Gerry McNeilly, Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police de l'Ontario
Clifton Purvis, directeur, Équipe d'intervention en cas d'incident grave de l'Alberta
Lorraine Roche, directrice, Commission des plaintes du public de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve
Ian Scott, directeur, Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario
Peter Seheult, président, Commission de police du Nouveau-Brunswick
Claude Simard, Commissaire à la déontologie policière du Québec
Glenn Stannard, président, Commission de l'examen des plaintes concernant la police militaire
Paul Stetson, directeur et enquêteur principal, Bureau du commissaire de police de l'Î.-P.-É.
George V. Wright, commissaire, Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi du Manitoba
Wendy Moshuk, directrice de l'ACSCMO

AVEC L'AIDE DE :

Maureen Lamothe, Commission des plaintes du public contre la GRC
Mingbo Ma, Commission des plaintes du public contre la GRC





SYNOPSIS DE LA CONFÉRENCE

Lieu de la conférence :

Intercontinental Toronto Yorkville
220, rue Bloor Ouest
Toronto, Ontario

Toutes les activités de la conférence auront lieu à l'hôtel Intercontinental Yorkville, dans la salle Willard

Inscription à la conférence et réception :

Préinscription et réception des participants dans la salle Mayfair
Dimanche 27 mai 2012, de 18 h 30 à 21 h

Bureau d'inscription
Réception informelle de tous les participants
Rafraîchissements et hors-d'œuvre servis
Bar payant

Remarque : Les invités des participants sont les bienvenus

Inscription normale : lundi 28 mai 2012, de 7 h 30 à 8 h 15
Bureau d'inscription à l'extérieur de la salle Willard

Conférence de perfectionnement professionnel

Du lundi 28 mai 2012, à 8 h 30 au mercredi 30 mai 2012, à 12 h,
dans la salle Willard

Assemblée générale annuelle de l'ACSCMO et élection des membres du bureau

Lundi 28 mai 2012, de 16 h 30 à 17 h 30
dans la salle Willard ou Mayfair – à confirmer

Dîner des administrateurs et participants

Mardi 29 mai 2012, à partir de 18 h
Hôtel Intercontinental Yorkville – Foyer et salle Willard

Remarque : Les invités des participants sont les bienvenus, sous réserve de dispositions prises au préalable



LUNDI 28 mai 2012

- 7 h 30 – 8 h 30 Inscription à la conférence
Petit-déjeuner continental pour les participants
- 8 h 30 – 8 h 45 Mot de bienvenue et présentations
John Phillips, président, ACSCMO
- 8 h 45 – 9 h Ouverture de la conférence et remarques
Honorable John Gerretsen, député provincial
Procureur général de l'Ontario
- 9 h – 10 h 30 Médias sociaux, téléphones cellulaires et
technologie vidéo de la police, et l'évolution de la
nature de la responsabilité de la police

De l'enregistrement des activités policières par les militants pendant le G20 à Toronto à l'enregistrement par la police de ses interactions avec le public... les médias sociaux et la technologie vidéo sont en train de changer la nature de la responsabilité de la police. D'aucuns diront que l'utilisation de la vidéo permet d'avoir les meilleures preuves possible, d'améliorer la responsabilité de la police, de réduire les plaintes pour cause de mauvaise conduite de la part des policiers et d'économiser en frais de justice. Les militants pour les droits civils disent pour leur part que ces appareils soulèvent des questions de respect de la vie privée. Alors, ces appareils, amis ou ennemis?

Modérateur :
Robert W. Mitchell, c.r.,
Président, Commission aux plaintes du public de
Saskatchewan

Panélistes :
Paul Jay, rédacteur en chef
The Real News Network

Dave Seglins
Reporteur/animateur, CBC News Toronto

Michael Blumberg
Président, CI Technologies

- 10 h 30 – 10 h 45 Pause café
- 10 h 45 – 12 h 15 Devoir de coopérer du policier – décision
Schaeffer de la Cour d'appel de l'Ontario

La décision *Schaeffer* rendue récemment par la Cour d'appel de l'Ontario concerne l'accès à un avocat, surtout pour ce qui est de préparer des notes, pour les policiers qui font l'objet d'une enquête par l'UES. Le panel parlera de l'affaire du point de vue des intérêts privés du policier par rapport à son devoir public, et des conséquences de cette décision en Ontario et au Québec.

Modérateur :
Helen Banulescu, directrice générale
Commission des plaintes du public contre la GRC

Panélistes :
Ian Scott, directeur
Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario

Julian Falconer, Falconer Charney LLP

Joseph Markson, Markson Law Professional Corporation

Me Andre Fiset, Castiglio & Associés

- 12 h 15 – 13 h 15 Conférencier invité au déjeuner
Commissaire Robert Paulson, COM
Gendarmerie royale du Canada
- Introduction : Ian McPhail, c.r.
Président par intérim,
Commission des plaintes du public contre la
GRC
- Déjeuner fourni par l'ACSCMO

- 13 h 15 – 14 h 45 Résolution informelle des plaintes – tendances
de l'Ontario et de la C.-B. concernant l'utilisation
de moyens différents (appropriés) de résoudre
les conflits au moment de gérer les plaintes
contre la police

Ce panel réfléchira au MARC dans le contexte difficile des plaintes contre la police, et trouvera notamment des affaires appropriées en réfléchissant à l'importance d'avoir un processus constructif. Il réfléchira aussi aux programmes et formations novateurs en préparation en Colombie-Britannique et en Ontario. Cette séance comprend un segment sur la méthode novatrice de l'équipe de réaction rapide de la police de Vancouver (QRT).

Modérateur :
Stan Lowe, commissaire
Bureau du commissaire aux plaintes contre la police de la
Colombie-Britannique

Panélistes :
Gerry McNeilly
Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police
(Ontario)

Inspecteur Mike Serr
Services de police de Vancouver

- 14 h 45 – 15 h Pause café
- 15 h – 16 h 30 Comment les commissions de police,
municipalités et organes de surveillance
provinciaux collaborent-ils pour assurer un
maintien de l'ordre approprié et efficace tout en
étant économique et durable?

Nous sommes entrés dans une période au Canada où les services policiers doivent non seulement être appropriés et efficaces, mais aussi économiques et durables. Ce panel réfléchira à ces enjeux des points de vue d'une commission, d'une municipalité et d'un organe provincial de surveillance, surtout aux différences de collaboration des ordres de gouvernement pour que la sécurité de la communauté et les normes de maintien de l'ordre ne soient pas compromises par d'éventuelles contraintes financières.

Modérateur :
George Wright, commissaire
Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi
(Manitoba)

Panélistes :
David Gavsie, président,
Commission civile des services policiers de l'Ontario

Carol Allison-Burra, présidente



MARDI 29 mai 2012

7 h 30 – 8 h 30 Petit-déjeuner continental pour les participants

8 h 30 – 10 h Compétences d'enquête et formation des policiers; et les possibilités d'appliquer la formation d'enquêteur aux organismes de surveillance de la police

Cette séance en deux parties comprendra une discussion sur les compétences de l'enquêteur de police et la formation normalisée d'enquêteur. Après la discussion en panel, les participants suivront une séance de formation en salle de classe à la prise de décision prenant en compte les risques du programme « ISEP » (programme d'enseignement en compétences d'enquête) à l'aide d'un scénario de formation à l'usage de la force.

Modérateur :
Wendy Moshuk, directrice de l'ACSCMO

Panélistes :
Geoff Gruson, directeur exécutif
Conseil sectoriel de la police

Rick Gagnon
Coordonnateur provincial pour l'ISEP
(Landmark Introspective Group)

10 h – 10 h 15 Pause café

10 h 15 – 11 h 45 Usage inutile/excessif de la force – comment les policiers parlent de l'usage de la force

Comprendre le processus que les policiers suivent au moment de rationaliser et d'expliquer la force qu'ils utilisent pour procéder à une arrestation s'ils pensent que l'individu pourrait opposer une résistance physique. Comment les policiers choisissent-ils la réaction appropriée face à un individu agressif?

Modérateur :
John Clarke, directeur
Commission aux plaintes du public de Saskatchewan

Panélistes :
O.A. (Orv) Nickel, consultant
O.N.E. Corporation
Justice criminelle, sûreté et sécurité

11 h 45 – 12 h 30 Déjeuner de réseautage – ensemble

12 h 30 – 12 h 50 Rapport sur le G20 – Points essentiels
Gerry McNeilly
Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police (Ontario)

Introduction : John Phillips, président
Commission d'enquête sur l'application de la loi
(Alberta)

13 h – 14 h 15 Présentation d'une étude de cas de l'équipe de réaction en cas d'incident grave de l'Alberta sur l'utilisation des technologies dans son mandat d'enquêteur de façon indépendante sur les éventuelles conduites criminelles de la police

Présentation d'une série de vraies études de cas où les technologies ont joué un rôle de premier plan dans l'enquête indépendante sur des blessures graves ou des décès, ou d'autres sujets sensibles liés à des actes peut-être criminels de policiers.

Introduction :
Nadine Cooper-Mont
Commissaire aux plaintes contre la police de la Nouvelle-Écosse

Conférencier :
Clifton Purvis, directeur
Équipe d'intervention en cas d'incident grave de l'Alberta

14 h 15 – 14 h 30 Pause café

14 h 30 – 16 h Panel international sur les enjeux contemporains de la surveillance de la police

Les panélistes internationaux discuteront des enjeux contemporains relevant du changement d'attitude et des progrès technologiques dans la surveillance du maintien de l'ordre

Modérateur :
Richard Evans, directeur principal des opérations
Commission des plaintes du public contre la GRC

Panélistes :
Gillian Lucky, directeur
Organe des plaintes contre la police de Trinidad et Tobago

Ian McPherson, partenaire
Services consultatifs
Services de conseils de gestion
KPMG LLP
Toronto

Richard Rosenthal, directeur
Bureau des enquêtes indépendantes
Province de Colombie-Britannique
(Ancien surveillant de police pour la ville et le comté de Denver, Colorado)

18 h – 20 h Dîner des administrateurs et participants – ensemble à l'hôtel Intercontinental Yorkville, salle Willard



MERCREDI 30 mai 2012

- 8 h – 8 h 30 Petit-déjeuner continental pour les participants
- 8 h 30 – 10 h Enjeux juridiques du maintien de l'ordre autochtone

Description du panel :

Réactions au maintien de l'ordre autochtone, notamment les enjeux juridiques, les lois provinciales, les relations entre agences, la permission du conseil de bande, les poursuites en vertu de règlements administratifs, les résolutions de conseil de bande, la jurisprudence et les services de police à contrat.

Modérateur :

John E Phillips, président
Commission d'enquête sur l'application de la loi (Alberta)

Panélistes :

Inspecteur Mike LeSage
Officier responsable, Services nationaux de police autochtones (SNPA) / National Aboriginal Policing Services (NAPS)
Gendarmerie royale du Canada

Kyle Friesen, avocat
Section des services juridiques, GRC – région pacifique

- 10 h – 10 h 15 Pause café
- 10 h 15 – 11 h 30 Modèles théoriques de l'enquête de la police par la police – modèle interne et modèles d'enquête externes

M. Roach comparera les modèles primaires existants au Canada, du modèle interne d'enquête de la police par la police, aux modèles externes d'enquête avec mandat criminel, comme l'UES de l'Ontario et le nouveau bureau des enquêtes indépendantes de la Colombie-Britannique, et l'examen civil des plaintes qui repose sur les enquêtes internes de la police, et discutera de leurs forces et de leurs faiblesses.

Modérateur :

Ian Scott, directeur
Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario (UES)

Conférencier :

Kent Roach
Université de Toronto

- 11 h 30 – 11 h 45 Remarques de clôture du président de l'ACSCMO
- Annonce sur la conférence de 2013 de l'ACSCMO
 Île-du-Prince-Édouard
 Bureau du commissaire de police
- 11 h 45 – 12 h Distribution de l'évaluation du programme que les participants doivent remplir
- 12 h Fin de la conférence de 2012

Formation professionnelle continue

Ce programme peut faire partie des 9 heures de formation professionnelle continue sur le droit de fond exigées par le Barreau du Haut-Canada.

Ce programme n'est pas agréé comme heures sur le professionnalisme ni comme exigences pour les nouveaux membres.

